

HOLDING LPA
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 2.314.960 euros
Siège social : 180 Rue de la Giniesse – 34500 BÉZIERS
440 290 708 RCS BÉZIERS

(ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU COMITÉ STRATÉGIQUE
EN DATE DU 27 JANVIER 2026**

HUITIÈME DÉCISION

*(Prise d'acte de la démission de Monsieur Roch ANGELOTTI
de son mandat de Directeur Général de la Société)*

Les membres du Comité Stratégique prennent acte de la démission de Monsieur Roch ANGELOTTI de son mandat de Directeur Général de la Société, à compter de ce jour, et le dispensent expressément du délai de préavis de trois mois stipulé à l'article 14.2.2 des statuts de la Société.

Les membres du Comité Stratégique remercient Monsieur Roch ANGELOTTI pour les services rendus.

[...]

DIXIÈME DÉCISION

(Nomination de Monsieur Sylvain VIDAL en qualité de Directeur Général de la Société)

Les membres du Comité Stratégique décident de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, à compter du 28 Janvier 2026, pour une durée indéterminée :

- Monsieur Sylvain VIDAL, né le 10 juin 1980 à Nîmes. Il demeure 1056 route de la Bellandière – 13480 CABRIES.

Le Directeur Général dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société dans la limite de l'objet social et la représente vis-à-vis des tiers, conformément aux dispositions statutaires.

Il ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire du Comité Stratégique. Il aura cependant droit sur justificatif au remboursement des dépenses et des frais engagés au nom de la Société.

Monsieur Sylvain VIDAL a déclaré accepter les fonctions de Directeur Général de la Société et n'être frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer ledit mandat au sein de la Société.

[...]

QUINZIÈME DÉCISION

(Pouvoirs)

Le Comité Stratégique confère tous pouvoirs à la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119

455 RCS Nanterre), et à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour effectuer toutes formalités prévues par la loi.

* *
*

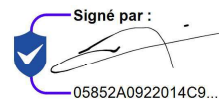
Certifié conforme

Fabrice AUBERT

Signé par :

CD7D343FE99C43E...

Louis-Pierre ANGELOTTI

Signé par :

05852A0922014C9...

Yohann MOREAU

DocuSigned by:

4C0554D0E2F64B7...

Gwénaël MALARD

Représenté par M. Fabrice AUBERT

Signé par :

CD7D343FE99C43E...
